

LOUIS JEANSON

De : Helene WILLE <hwille@moet.tm.fr>
À : LOUIS JEANSON <l.jeanson@free.fr>
Envoyé : vendredi 26 octobre 2001 16:31
Objet : Réf. : Bonjour

Bonjour Monsieur,

je suis ravie d'avoir de vos nouvelles et de savoir que vous allez bien (et félicitations pour votre petite fille !).

Concernant l'association entre Moët et Janson, je n'ai pas eu l'occasion de trouver d'autres informations.

Néanmoins, nous sommes actuellement en train de faire numériser les archives de la maison Moët & Chandon qui étaient en dépôt aux Archives départementales de la Marne. Ce fonds comprend de nombreux documents du XVIIIème siècle et je me souviens lors mon travail de sélection des documents à faire numériser avoir croiser le nom de Janson. Il se peut donc que l'on découvre parmi eux de nouveaux éléments.

Les travaux de numérisation se déroule actuellement à Caen et les documents devraient revenir chez nous fin décembre. Je pense que je serai donc en mesure de vous apporter de plus amples renseignements au début de l'année 2002.

Quant aux coordonnées de Jacqueline Roubinet ou de Gilbert et Marie-Thérèse Nollet, je ne les ai pas sous la main, mais je vais essayer de faire le nécessaire pour les trouver. Je m'occuperai de cela dès mon retour de congés.

Je vous dis donc à très bientôt.

Amicalement,
Hélène Wille.

P.S. : amitiés à votre épouse.

LOUIS JEANSON

De : Helene WILLE <hwille@moet.tm.fr>
À : LOUIS JEANSON <l.jeanson@free.fr>
Envoyé : lundi 12 novembre 2001 14:02
Objet : Réf. : Bonjour

Bonjour,

comme promis, de retour de congés je me suis lancée à la recherche des coordonnées des auteurs de Jean-Rémy Moët.

Malheureusement, je n'ai retrouvé aucune adresse dans nos dossiers car ces chercheurs ont du travailler avec des personnes qui ne sont plus dans notre centre de ressources documentaires aujourd'hui.

Cependant, nous avons en bibliothèque les mémoires de maîtrise de Gilbert et de Marie-Thérèse Nollean. Tous deux ont été soutenus à la faculté de Reims et je crois me souvenir avoir déjà entendu que les Nollean étaient Rémois. J'ai donc effectué une recherche sur le site des Pages blanches et j'ai trouvé ceci :

Nollean Gilbert
19 rue Pontgivart
51100 Reims
03 26 40 58 99.

Je ne vous garantis pas que ce sont bien leur coordonnées, mais ça vaut peut être le coup de tenter de les contacter.

J'ai tenté de renouveler l'opération pour Jacqueline Roubinet, mais là, ce fut sans succès !

Tenez-moi au courant de vos recherches et à bientôt.

Amicalement,
Hélène Wille.

LOUIS JEANSON

De: hwille@moet.tm.fr
Envoyé: vendredi 22 mars 2002 10:56
À: LOUIS JEANSON
Objet: Réf. : Site moet.com

Monsieur,

tout d'abord, excusez moi de vous répondre si tardivement, mais j'ai été très prise ces derniers temps par de nouvelles missions.

Je n'ai pas eu l'occasion de travailler sur le site moet.com (géré par notre service marketing) ; néanmoins depuis le début de l'année, je suis en charge de l'intranet de la société et c'est pourquoi j'ai un peu délaissé les recherches historiques.

Toutefois, dès que j'en ai l'occasion, je me plonge dans nos archives dont la numérisation sur CD Rom rend la consultation plus pratique (certains de nos anciens livres de comptes pesant dans les 10 kg !). Jusqu'à présent, je n'ai rien appris de plus sur François Edme Janson et ses relations avec la maison Moët, mais je ne désespère pas de trouver quelque chose un jour.

C'est bien dommage que vous n'avez pu avoir les coordonnées des auteurs du livre sur Jean-Rémy Moët. Si par le plus grands des hasards je venais à être en contact avec eux, je me manquerais pas de leur faire part de vos recherches.

A bientôt.
Amitiés,
Hélène Wille.



MOËT & CHANDON

Fondé en 1743

20, Avenue de Champagne
51200 EPERNAY
Tél : 03 26 51 20 00
Fax : 03 26 54 84 23

Le 29 juin 2000

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande de renseignements concernant François Edme Jeanson. Et en tant qu'historienne documentaliste, on m'a transmis votre requête.

J'ai retrouvé des traces du nom de Jeanson dans divers documents rédigés par mon prédécesseur.

Il apparaît que votre ancêtre était associé à Jean Rémy Moët et a été envoyé en Grande Bretagne pour nouer des contacts avec les négociants anglais. Une petite note signale également qu'il aurait été œnologue chez Moët et qu'il aurait introduit en France le plant de vigne "vent doré" qui a fait la réputation d'Aÿ (ce plant venant d'Angleterre). ?

Je ne possède malheureusement pas plus d'informations sur le sujet à l'heure actuelle, mais je vous fais néanmoins parvenir en complément de ce courrier des copies des documents où son nom est cité :

- ✕ Un texte sur Jean Rémy Moët et la création du réseau commercial international,
- ✕ La transcription de l'acte de partage des biens de Claude Louis Nicolas Moët détenu aux archives départementales de la Marne et dans lequel figure le nom de Jeanson,
- ✕ Des extraits des lettres de Jeanson dont une note indique que ces correspondances se trouvent en bibliothèque (municipale d'Eprenay ? – à vérifier).

Si je suis amenée à retrouver d'autres informations, je ne manquerais pas de vous en faire part. Et comme vous le proposiez, nous pouvons convenir d'une rencontre pour parler de cette recherche. Pour cela, vous pouvez me contacter au 03 26 51 20 00 poste 25 46 ou à cette adresse : hville@moet.tm.fr

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Hélène Wille.

Centre de ressources documentaires Moët & Chandon

LOUIS JEANSON

De : Helene WILLE <hwille@moet.tm.fr>
À : LOUIS JEANSON <l.jeanson@free.fr>
Envoyé : mercredi 13 décembre 2000 15:11
Objet : Recherches Moët/Jeanson

Monsieur,

lors d'une recherche sur un tout autre sujet, je suis parvenue à mettre la main sur des documents qui, à mon avis, devraient vous intéresser.

Il s'agit de la convention du 20 Frimaire 1793 entre Jean-Rémy Moët et François Edme Jeanson, ainsi que l'état des recettes et frais de Jeanson après sa tournée en Angleterre et datant de 1792.

Je n'ai pas eu le temps de dépouiller ces documents, néanmoins, je vous en fais parvenir des photocopies couleur. ←

J'espère que cela contribuera à éclairer encore plus les relations qui ont existé entre votre ancêtre et la maison M&C et bien entendu, je ne manquerai pas de vous communiquer toute nouvelle autre découverte.

Concernant "Jean Rémy Moët, un seigneur du Champagne et un politique de talent", il s'agit d'un livre de Jacqueline Roubinet, Gilbert et Marie-THérèse Nolleau, paru aux éditions Stock en 1996. Je pense que vous pouvez le commander en librairie, sinon il devrait être disponible dans notre boutique.

Quant au livre de Mr Refait, j'avais effectivement essayé de trouver des informations sur Jeanson dedans, mais malheureusement sans grands résultats. page-

J'ai effectivement été informée de l'exposition de Trélon, mais je n'ai toutefois pu m'y rendre faute de temps. En tout ca, je vous remercie vivement pour l'exemplaire que vous avez réservé à mon intention. C'est vraiment très gentil de votre part.

En vous souhaitant bonne continuation pour vos recherches, je vous prie d'agréer, Monsieur, de mes sentiments les meilleurs.
Hélène Wille.

LOUIS JEANSON

De : Helene WILLE <hwille@moet.tm.fr>
À : LOUIS JEANSON <l.jeanson@free.fr>
Envoyé : mercredi 7 mars 2001 15:05
Objet : Réf. : Recherche Moët/Jeanson

Monsieur,

de nouveau lancée dans des recherches portant sur le XVIIIème siècle, j'ai retrouvé trace du nom de votre ancêtre.

Cette fois, les documents sur lesquels je travaille sont plus anciens. Il s'agit en fait du livre journal de Claude Moët, fondateur de notre maison et grand père de Jean-Rémy Moët. Dans ce registre (commencé en 1743), il consignait les moindres faits, tant de son activité de comissionnaire en vin, que des détails de la vie quotidienne. Et, dès le 23 mai 1745, on trouve mentionné le nom de Jeanson (orthographié par Claude Moët "Janson").

Je vous fais donc parvenir par courrier des copies des pages où le nom de Jeanson est mentionné. Il ne s'agit pas de copies faites à partir de l'original (auquel je n'ai pas encore eu accès !), mais de pages dactylographiées reprenant le journal. Mais je pense qu'elles vous apporteront quelques précisions supplémentaires pour vos recherches.

Je ne manquerai pas de vous faire part de toute nouvelle découverte. Je vous adresse mes meilleurs souvenirs, ainsi qu'à votre épouse.

Hélène Wille.



MOËT & CHANDON

Fondé en 1743

Louis Jeanson
4 rue du Grand Marais
59 780 WILLEMS

Centre de Ressources Documentaires
Moët & Chandon

Epernay, le 25/09/2000

Monsieur,

suite à mon e-mail, je vous fais parvenir les photocopies des notes que j'ai retrouvé concernant F.E. Jeanson.

Il s'agit de commentaires et d'analyses de quelques unes de ses lettres.

Je ne sais pas à quelle occasion ces notes ont été prises, toutefois, il se peut qu'elles vous apportent quelques informations supplémentaires.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

grand
Interet de la lettre du 26 Mai 1733

Hélène Wille.

CHAMPAGNE MOËT & CHANDON

20, Avenue de Champagne - B.P. 140 - F - 51333 ÉPERNAY Cedex - Tél. : 33 3 26 51 20 00 - Fax : 33 3 26 54 84 23

Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital de F 528.450.600 - RCS Epernay B 097 050 033 - N° TVA Intracommunautaire : FR 52 097 050 033 - N.M. 250

LOUIS JEANSON

De : Helene WILLE <hwille@moet.tm.fr>
À : LOUIS JEANSON <l.jeanson@free.fr>
Envoyé : mercredi 4 avril 2001 16:48
Objet : Merci

Monsieur,

je vous remercie infiniment pour le livre sur l'exposition "Champenoise" que j'ai reçu ce matin même.

J'ai été désolée d'apprendre vos ennuis de santé et j'espère que tout va bien mieux maintenant.

Pour le livre sur Jean Rémy Moët, nous n'en n'avions plus dans nos stocks et je comptais donc passer prochainement à la boutique pour vous en faire parvenir un exemplaire. Mais, tant mieux si vous avez pu vous en procurer un grâce à cet exposant de Reims.

Comme toujours, je vous dis à bientôt, lorsque j'aurai de nouvelles informations à vous communiquer.

Amicalement,
Hélène Wille.

LOUIS JEANSON

De : LOUIS JEANSON <l.jeanson@free.fr>
À : WILL HELENE <hwille@moet.tm.fr>
Envoyé : mardi 4 juillet 2000 19:14
Objet : Recherche Moët Janson

Le 5 Juillet 2000

Madame.

Je vous remercie bien sincèrement de votre lettre ainsi que des intéressants documents qui l'accompagnaient

Je retrouve dans mes documents que déjà en 1933 mon père écrivait à la maison Moët pour trouver des renseignements concernant ma famille, mais sans résultat à cette époque. Un petit cousin avec qui je faisais ces recherches avait contacté en 1988 votre prédécesseur, probablement, Mr Médart; ce dernier lui avait fourni quelques renseignements photocopiés et l'information qu'il possédait sous reliure un grand nombre de lettres "Moët-Janson" mais aucunement d'une possible association. Ce point est très intéressant et il serait capital de pouvoir trouver des contrats à ce sujet. Ce cousin n'ayant pas continué ces démarches, et moi même étant encore en activité, le problème en est resté là. Je le reprend actuellement. Vous évoquez le plan de vigne "vert doré" introduit à Ay par mon ancêtre; j'ai à ce sujet une petite revue "le vigneron champenois" 15 Avril 1924 qui contient une étude sur les pinots, d'ou il ressort une origine possible étant la

Lorraine. L'auteur signale en outre qu'en certain secteur de la Champagne il existe encore une dénomination de plan appelé : "plan Janson".

Dans un document de société savante, Mémoires de la Soc. d'agriculture, commerce etc du département de la Marne, on cite le mémoire de maîtrise de M. Nollet "La maison Moët; un siècle d'existence". Connaissez vous ce travail ? Serait il accessible ?

En ce qui concerne la présence de Fr.Ed. Janson sur l'acte de partage des biens de Claude Nicolas Moët, ce fait dénote bien qu'une relation très proche a existé entre les deux familles. Fr Ed est né en 1833, il est donc plus âgé de 25 ans que Jean Rémy Moët. Quelles sont les dates de naissance et décès de son père ? Fr Ed Janson est décédé en 1804, dans des conditions physiques pénibles et longues; et dans une situation financière désastreuse dont on explique ou envisage que partiellement la cause; calamité, révolution, gestion hasardeuse ... La famille possède un bon nombre de lettres datées à partir de 1800, époque à laquelle le fils aîné quitte la maison de Ay pour entrer dans l'administration des douanes. Dans aucune il est fait allusion à la maison Moët.

En ce qui concerne notre projet de s'arrêter à Epernay, il est un peu retardé pour des raisons familiales, mais il est bien dans notre intention de venir dans votre ville. En ces périodes de vacances serez vous absentes, et quand ? Ceci pour choisir notre date. Je vous remercie Madame de votre offre concernant les découvertes éventuelles que vous pourriez faire sur ce sujet et je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

De Jansou a Maet

Vous ne ~~vous~~ ^{me} désirez pas Maman comme je vous
 en ai prié si les 15 Bant. ^{logé?} pour l'ancien.
 clouent et le ^{mauvais} ou non ^{mauvais}
^{On fera} demande de votre fils. ^{50 Bant de 1785} faut il mettre que chose
 faut il les dépoter. Je vous ai désigné ma dernière
 qui il y avait partie de ce vin que semble n'est
 avoir pas besoin suivant ce que je vous ai vu faire
 jusqu'ici. Je ne doute point qu'en choisissant les
 Bantulla, vous n'eussiez envoyé ce vin tel qu'il est
 mais la condition qu'on met que ce vin ~~est~~ ^{est} clair
 doit elle être prise a la lettre? S'il faut absolument
 qu'il soit clair comme du ~~non~~ ^{mauvais} et surement il faut
 le dépoter et dans ce cas M^r votre fils nous aurait
 un pose une rude tâche dont nous aurions comme
 je l'ai déjà fait, a donner au diable ceux qui en
 ont fait naître l'idée a vos clients d'un autre côté
 il ne faut pas douter qu'il n'y ait toujours a perdre du
 côté de la mauvaise et cette considération ne fait
 qu'augmenter l'embaras

✓ j'ai en ce moment pres de moi un hamete bonna
qui me dit avoir 500 bant de vin de 86 tres smousu
et tres qu'il envoje sans y rien faire et qu'il
vend 36 la Bant. Il me vient en pensee que si ce
vin repand en tant a l'idee qu'en m'en donne, ce
sera peut etre bien fait d'en prendre pour remplacer
l'objet? de vas 300 Bant. dont les sautes de bauchon
est si indispensable pour vas mettre a meme d'en
juger. Je vais vas envoyer une bant. avec les
5 du . Vas en voyez l'effet et prenez
la dessus votre part. Mon 84 les autres
sarter? et je ne crains que l'effet du depotage que
s'il allait empecha que le bauchon ne saute
a l'arrivee + comme vas dites irreparable
ce qui il faut empecher par tous les moyens possibles
Autre chose. Je sai que le fils et le gendre de
Dubair sont dans ce canton depuis hier ils y
sont venus chercher des vins dans l'espece de celui
de M Morel sarte qu'ils nous l'enlevent.
Gagez vas que ce serait bien fait de nous assurer
au besoin d'un millier de Bant. de ce vin pour
meu je le pense a tout evenement car en cas de
demande soit pour M Kill. soit pour l'Angleterre

LOUIS JEANSON

De : Helene WILLE <hwille@moet.tm.fr>
À : LOUIS JEANSON <l.jeanson@free.fr>
Envoyé : mercredi 30 août 2000 15:24
Joindre : att1.htm
Objet : Réf. : Moët/Jeanson

Monsieur,

je vous remercie de votre mail.

Pour ce qui est de votre venue à Epernay, je vous propose de vous recevoir le mercredi 6 septembre dans l'après midi - je serais disponible à partir de 14h.

Concernant le mémoire de maîtrise dont vous m'avez parlé dans votre précédent mail, nous en possédons un exemplaire dans notre bibliothèque. Il est possible de le consulter sur place.

Au niveau des documents, j'ai également remis la main sur le classeur contenant les correspondances de Jeanson entre 1788 et 1789.

D'autre part, je suis tombée par hasard sur le nom de votre ancêtre sur des pages des livres de comptes de la maison, entre autre pour une commande pour l'archevêque de Cantorbery : "Affaire suivie par Jeanson".

Cependant, jusqu'à présent, je n'ai trouvé aucune trace de cette association entre Moët et Jeanson. Toutefois, étant chez M&C depuis peu de temps, je ne connais pas encore le fonds historique de la maison dans ses moindres détails.

De plus, une partie des archives de la société ont été déposées à l'annexe des archives départementales de la Marne à Reims. Ce dépôt comprend des documents très anciens et il n'est pas impossible qu'il renferme des informations sur le sujet qui vous intéresse.

Merci de me confirmer votre visite par mail ou par téléphone (03 26 51 20 00 - poste 25 46) vendredi ou lundi prochain.

Cordialement,
Hélène Wille.

"LOUIS JEANSON" <l.jeanson@free.fr> le 30/08/2000 10:30:15

Pour : Helene WILLE/FR-EPERNAY-MOET/MOET@MOET
cc :

Refer ?

LOUIS JEANSON

De : Helene WILLE <hwille@moet.tm.fr>
 À : LOUIS JEANSON <l.jeanson@free.fr>
 Envoyé : jeudi 2 novembre 2000 12:40
 Objet : MOET/ JEANSON

Monsieur,

dès que le temps me le permet, je me replonge dans l'histoire des relations entre Jeanson et la maison Moët. Et c'est ainsi que j'ai pu retrouver le registre dans lequel sont consignées des copies de lettres de 1793 et entre autres le fol. 143 précédemment mentionné.

En consultant les lettres de Kussel qui était agent et aurait été associé, tout comme Jeanson, à la maison Moët, je pense avoir eu quelques éclaircissements sur la situation en 1793.

Kussel aurait eut à choisir entre s'associer à Moët ou à Jeanson (or Jeanson était déjà associé à Moët - peut être qu'il songeait à monter sa propre affaire).

Moët a racheté les parts de Jeanson et ce dernier lui cède également son commerce en Angleterre.

On parle de dissolution de l'association entre Moët et Jeanson et d'un "embarras".

On se connaît toujours pas l'origine véritable de la séparation (financière, familiale ou autre), mais on a un tout petit peu plus de renseignements sur la façon dont cela s'est fait.

Voici quelques extraits que j'ai retranscrit du registre :

??? : mots indéchiffrables

(?) : mot supposé

Le 20 février 1793 : circulaire

évocation de la nouvelle raison sociale de la maison : "J. Moët et Compagnie".
 "La signature sera la seule qui aura lieu dans notre affaire, nos autres associés n'y étant pas le cas d'y apporter la leur."

Le 6 may 1793 : lettre de Moët à Kussel

Moët attend la décision de Kussel

"Je puis même vous déclarer que sans la concurrence établie par Mr Jeanson en votre faveur, mes offres eussent été moindres."

"Votre première réponse soit à Mr Jeanson, soit à moi doit être décisive puisque votre choix entraîne des arrangements majeurs entre Mr Jn et moi.

Soyez sûr Mr que je ne me trouverai nullement choqué de la préférence que vous donnerez à Mr Jeanson, étant tout naturel que vous préférerez celui qui vous fait le plus grand avantage".

Le 4 juin 1793 : lettre de Moët à Kussel

"Je vous ai écrit le 27 mai en vous faisant part de nouveaux arrangements avec Mr Jeanson. Je vous prierai de venir nous voir et de vous pourvoir en passeport (?) s'il est nécessaire."

"Pour l'arrangement que j'ai fait avec Mr Jeanson, j'ai ??? somme à lui payer pour y parvenir. Il est indispensable que nous pressions la ? - Réitéré la prière de venir ici - "

Le 13 juin 1793 : lettre de Moët à Jeanson

"Je désirerai bien aussi que vous puissiez m'envoyer votre compte de voyage d'Angleterre ; dégagé actuellement d'affaire, rien ne devrait plus arrêter ce compte, si ma réquisition vous paraît porter le caractère de l'impatience, je vous en fais excuse ??? que ce n'est pas mon intention, mais vous présumez bien que j'ai à désirer que les livres soient à cet égard en règle. Je voudrais bien aussi être au courant de votre correspondance pour les vins restés à Calais et l'adresse de celui qui les tient. J'ai reçu une lettre de Mr Carbonnell du 8 mars, elle a été aussi longtemps en route que celle de Mr Tackay et Loyds, les premiers s'excusant d'une manière fort honnête de nous avoir abandonné en nous disant de leur mander si nous avons besoin de bons vins, d'après ces dispositions, je vous serais obligé de poursuivre en votre nom et ??? si la chose vous appartenait les risques de ??? fait sur leurs livres parce que n'ayant pas à craindre, vous, Mr, l'effet de leur mécontentement puisque quand ils le voudraient vous ne pourriez leur envoyer de vin, vous aurez droit de réclamer avec plus de rigueur le paiement de ces vins que moi qui ai plus d'un motif pour les ménager. Vous pourrez pourtant leur dire que vous cessez toutes affaires et que vous me cédez votre commerce mais que ??? envois antérieurs à cet arrangement est à votre compte et que vous les priez de vous en créditer. Je ne puis non plus écrire à Mr Tackay et Loyds que nous n'ayons arrêté la forme de la circulaire que nous devons leur écrire à tous. Veuillez à cet égard me donner votre jour pour déterminer les mesures (?) vous voudrez aussi me donner note de vins restés en Angleterre individus ou chef, Mr Mauhin (?), en un mot me mettre à même de suivre mes intérêts dans le pays.

Nous causerons de tous ces objets le jour que vous m'assignerez pour rendez vous et malgré mes désirs, je vous prie instamment de prendre votre aisance pour ne pas gêner d'ailleurs vos arrangements, car malgré les motifs qui me pressent, je les ??? plus grande commodité.

Il faudra aussi faire enregistrer notre dissolution pour faire date à notre division.

J'ai reçu lettre de Mr Kussel qui nous aurait jeté de plus en plus dans l'incertitude, car malgré mes instances et ma lettre dernière que vous avez vu et qui n'était pas fort ??? il la traite aujourd'hui d'honnête et de très bien médité en vrai père de famille.

Le 2 juillet 1793 : circulaire

"Vous verrez par l'incluse le droit que des arrangements avec Mr Jeanson notre ex-associé m'a donné à réclamer votre confiance lorsque les malheurs de la guerre permettront de renouveler les correspondances. Nous nous flattons, aussitôt la paix, de l'espoir d'aller personnellement faire votre connaissance. Nous avons déjà eu l'honneur de connaître Mr Tackay (Londres) dans son dernier voyage ici et nous nous rappelons à son souvenir. [...]
Nous espérons que vous voudrez nous continuer la même confiance que vous avez accordée à Mr Jn, nous tâcherons de la mériter par le plus grand zèle [...]"

Le 5 juillet 1793 : lettre de Moët à Belvaux - Four de Paris

"Les embarras dont nous avons été associés depuis plusieurs mois et dont le résultat a été un traité avec Mr Jn et nos associés au moyen duquel nous avons repris la portion qui lui appartenait."

Je vous fais parvenir par courrier quelques photocopies de lettres, des extraits d'un ouvrage où le nom de Jeanson est mentionné et quelques notes retrouvées récemment.

En vous souhaitant bonne réception, recevez Monsieur mes salutations distinguées.
Hélène Wille.

jeanson.l

De : <vfoureur@moet.tm.fr>
À : <jeanson.l@wanadoo.fr>
Cc : <fsauvage@moet.fr>
Envoyé : mardi 2 novembre 2004 16:34
Objet : Réf. : les impressions de JEANSON LOUIS

Monsieur

Notre historienne a effectivement quitté la maison Moët & Chandon en juillet 2003 et n'a pas été remplacée.

Nous avons bien sûr conservé ses dossiers mais n'avons rien de nouveau à vous communiquer au sujet de F E Jeanson

Nous ne manquerons pas de le faire si une information pertinente venait à notre connaissance

Sincèrement

Véronique Foureur

Centre Documentaire

----- Envoyée par Francoise SAUVAGE/FR-EPERNAY-MOET/MOET
le 18/10/2004 15:09 -----

<jeanson.l@wanadoo.fr> le 26/09/2004 17:47:31

Pour : <contact@moet.tm.fr>

cc :

Objet : les impressions de JEANSON LOUIS

Mes impressions sont excellentes et bravo pour votre réalisation et présentation de votre maison réputée.

J'avais l'intention de vous écrire car il y a peu d'années j'étais en relation avec Mlle Wille, documentaliste, mais qui je pense n'est plus là car mes mails reviennent; elle avait pu me documenter sérieusement sur les activités de mon ancêtre Francois Edme Jeanson, associé de Claude Moët quelques années, qui était lui même Viticulteur à Ay. Cette aimable demoiselle me signalait les informations à chaque occasion et je possède quelques photocopies de lettres de mon ancêtre se trouvant dans vos archives ainsi que du cahier de Claude Moët dans lequel il est fait référence au sieur Jeanson. Je continue mes recherches sur ce personnage et je souhaiterais pouvoir retrouver un correspondant qui puisse répondre

03/11/2004